



Réflexions sur le métier et les conditions d'exercice

Le métier de médecin spécialiste en « Cardiologie et maladies vasculaires » ne cesse d'évoluer. En 2001 un premier groupe de travail, associant les principales composantes de la profession, avait réfléchi au contenu de notre métier et à ses conditions d'exercice. La prise de conscience d'un déclin démographique imminent avait largement influencé cette réflexion. Dix ans plus tard, le paysage a changé. Les prévisions démographiques semblent moins catastrophiques qu'annoncées, mais des problèmes spécifiques se démasquent ; ils concernent en particulier la couverture des besoins de « proximité...

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-



L'exercice libéral en cardiologie : pourquoi et comment ?

La médecine est un métier de vocation. Douze années en moyenne d'études après le baccalauréat sont nécessaires pour devenir cardiologue. Puis vient le temps du choix de l'installation, carrière hospitalière ou libérale. Le choix est tout personnel : intégrer une structure, un groupe, se créer une patientèle... Autant dire que ce choix mérite une réflexion à laquelle Le Cardiologue vous donne des éléments de réponses.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

La commission numérique :

préparer la profession aux évolutions technologiques

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

L'UFCV : assurer la formation médicale continue

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Le CNCF : assembler et promouvoir la cardiologie libérale

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Pourquoi se syndiquer quand on est jeune ?

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Règles des associations ou succession d'actes techniques

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

La nomenclature

Lorsque l'on remplace et surtout lorsque l'on s'installe, la nomenclature est souvent un sujet qui rebute. Elle est pourtant très importante puisqu'elle est la courroie de transmission entre notre activité et notre rémunération. Par ailleurs, un minimum de connaissances permet de répondre facilement à la grande majorité des situations.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

La prévoyance du cardiologue libéral ?

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

L'assurance responsabilité civile professionnelle (RCP)

Cette assurance vous couvre et protège en cas de faute ou de dommage (= préjudice) ou un lien de causalité entre cette faute et ce dommage. Pour un médecin salarié cette assurance n'est pas obligatoire, mais elle est très fortement conseillée.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Les différents types d'associations

Loin des préoccupations pendant les études médicales, puis pendant l'internat ou le clinicat, c'est à l'heure où se pose la question de l'installation que les considérations sur le cadre juridique de celle-ci vont se faire jour. Il y a essentiellement deux possibilités : soit vous gardez vos honoraires pour vous et reversez une partie à la société (SCM), soit vous êtes en partage d'honoraires et vous donnez l'ensemble de vos revenus à la société qui les redistribue entre vous et vos associés (SEP et SELARL).

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Le choix du secteur

Les éléments à prendre en considération pour choisir votre secteur d'installation en dehors des convictions propres à chacun sont :

- **les caractères socio-économiques de la patientèle,**
- **les conditions tarifaires d'exercice des associés ou des cabinets**

alentours,

- le taux de dépassement moyen pour la spécialité dans la région,

- la part d'acte à honoraires opposables réalisés ou réalisables.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Les 10 commandements de l'installation en libéral

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

En pratique, s'installer en libéral

Avant de vous installer en libéral, plusieurs étapes sont à faire. Attention, il faut prévoir pour certaines d'entre elles un délai de un à deux mois avant le début de votre activité.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

La liberté de l'exercice libéral

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Remplacement : les principaux points à retenir

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Les conditions d'un remplacement

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Le remplacement, comment ça marche ?

Notre formation est essentiellement hospitalo-universitaire et le remplacement est l'occasion d'approcher l'exercice libéral de la cardiologie et ses modalités (cabinet et établissement privé, matériel...) que ce soit pour affiner votre choix d'installation ou bien afin de ne pas méconnaître les conditions d'exercice de vos futurs partenaires !

Remplacer est une expérience qui nécessite un peu de préparation quant aux différentes formalités à effectuer et c'est l'objet de ce chapitre. Sachez que de nombreuses informations sont fournies par les sites officiels de l'Assurance Maladie, du Conseil de l'Ordre, de l'Agence Régionale de Santé, de l'URSSAF et des syndicats d'internes ou de chefs de clinique.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

Les questions de nos jeunes internes

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Le choix du libéral

Les chiffres du Conseil de l'Ordre montrent que, encore en 2016, l'activité cardiologique principale est représentée par le libéral avec 42,7 % versus 32,5 % pour l'activité salariée. Même si les jeunes s'installent moins, une enquête du CNOM montrait que, en 2008 lors de la première inscription au Conseil de l'Ordre, seulement 2 % des jeunes cardiologues s'installaient en libéral, mais que 8 ans après cette même promotion avait choisi le libéral à 33 %.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

To be or not to be cardiologue libéral

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Le libéral, ce cher inconnu

Spécialité medico-technique, la cardiologie est une spécialité exigeante qui couvre un large domaine, de la prévention à la thérapeutique, des soins aigus aux soins chroniques, de la clinique aux plateaux techniques hyperspécialisés.

Elle répond aux pathologies parmi les plus graves et fréquentes et qui représentent la deuxième cause de mortalité en France.

C'est une spécialité ouverte à l'innovation et qui bénéficie constamment des progrès techniques et thérapeutiques. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit très prisée par les internes, toujours parmi les toutes premières spécialités choisies aux ECN.

Après un internat exigeant demandant l'acquisition de larges compétences, la prise de nombreuses gardes à lourde responsabilité et pour certains après un postinternat qui permet d'acquérir une surspécialité, arrive l'heure du choix entre la poursuite d'un exercice hospitalier et salarié ou un exercice libéral. C'est un moment important de la vie professionnelle et aussi personnelle.

Bien peu de jeunes cardiologues à ce stade de leur carrière ont approché l'exercice libéral et on ne peut que le regretter. La maquette du nouveau DES de cardiologie donne la possibilité d'un stage en libéral dans la dernière phase de consolidation, ouverture dont il faut se louer tout en regrettant que ce stage ne soit pas obligatoire, mais seulement optionnel.

Dans ces conditions, le choix du libéral est celui d'un monde inconnu, parfois injustement dénigré, avec la crainte de perdre un environnement sécurisé et ne plus participer ou avoir accès à l'innovation. Et pourtant !

Le libéral demande un développement personnel et intellectuel où il faut acquérir le sens des responsabilités, des qualités d'organisation, de maîtrise de soi, de gestion du stress et du temps et les qualités d'un chef d'entreprise.

Le libéral, par définition même, c'est la liberté. Liberté de son lieu d'installation, du choix de ses associés, de définir son temps de travail, son emploi du temps et ses vacances. Et cela dans un contexte où la demande de soins est et restera forte, l'offre d'installation large sur tout le territoire avec accès à un plateau technique de haute qualité.

Le libéral, c'est travailler avec souplesse et efficacité, en relation étroite et immédiate avec ses correspondants ou ses confrères d'autres spécialités, si bien que l'on n'est jamais seul, mais toujours dans l'interaction.

Le libéral c'est aussi pour les jeunes générations être un acteur influant sur l'organisation de la profession. Délégation de tâches, télémédecine, nouveaux modes de financements, prise en charge des maladies chroniques, organisation des soins dans les territoires, entreprise médicale libérale, vie conventionnelle sont les sujets clés de demain, à discuter dès aujourd'hui.

Mais le libéral, c'est sûrement et avant tout une relation privilégiée avec ses patients que l'on accompagne tout le long des différentes phases de leur maladie. C'est là la grandeur humaniste du métier de médecins dont nous éloigne une pratique impersonnelle qui malheureusement tend vers une robotisation de l'exercice de la médecine.

Liberté d'entreprendre et d'organisation, un vrai challenge pour les jeunes dans une société moderne et créative.

Jean-Pierre Binon

Président du SNSMCV